MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

UNIVERSITE BORDEAUX BORDEAUX
MONTAIGNE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice systèmes et réseaux, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, session 2020

Le Président de l'université Bordeaux Montaigne

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice systèmes et réseaux, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BORDEAUX 3, au titre de l'année 2020 :

Madame MÉOULE DARRIET Cécile, admenesr, présidente, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.
Madame BONHOURE Brigitte, ige, experte, Univesité Toulouse 3, Toulouse.
Monsieur RIVES Laurent, ige, expert, Rectorat de Toulouse, Toulouse.
Monsieur BAUDEQUIN Jean Michel, igr, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.
Madame CHOMIENNE Elise, ige, suppléante, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Fait à Pessac , le 9 juillet 2020

Le Président de l'université Bordeaux Montaigne,

Lionel LARRE